



FFvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°13 Semaine n°24
Diffusé le 10 juin 2025

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossier

DOSSIER n°40 : VOLLEY-BALL ROMANAIS 0268573

- Suite à la décision rendue par la CACCF en date du 10 juin 2025, il a été constaté que le club du VOLLEY-BALL ROMANAIS a aligné, lors de l'ensemble des rencontres du championnat de Nationale 2 féminine – poule A, six joueuses non régulièrement qualifiées pour évoluer dans cette division.

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, le GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre ses observations par courrier électronique.